

Compte rendu de la réunion du 5 janvier 2024

Membres présents

Eric MASSÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Christine DELATOUR, Jacky HERVOUET, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Antonio FONTES, Ludovic LEBLANC, Maxime PERROT, Michel SZELAG, Nicolas VAX, José VIÉ

Membres absents excusés

Christophe SYSLO, Nicolas LESCUREUX

Point sur le championnat et sur la Coupe

Modifications à apporter au compte-rendu du 08/12/23

- **Journée de coupe du 12/11/23** – match Piedalloues 1 / Neuvy-Sautour
 - retrait de la sanction match perdu pour Piedalloues 1 car seuls 3 joueurs de l'équipe 2 étaient inscrits sur la feuille de match
- **9ème journée de championnat du 03/12/23**
 - retrait de l'amende de 4 € à Migennes pour non communication du résultat

Coupe de l'Yonne du 10/12/23

Carton jaune (amende de 3 €)	Ekrem BUYUKLU (AFTA)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Chemilly-sur-Yonne 1 (feuille blanc)

Journée de rattrapage du 17/12/23

Licence sans photo (amende de 5 €)	Davy GAUDRON (Seignelay)
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Villeblevin

Organisation des tournois en salle

Ils se dérouleront le 21 janvier 2024 au complexe sportif Serge Mésonès à Auxerre (avenue de la Résistance) et au complexe sportif Lucien Chevalier à Migennes (24 avenue de l'Europe).

Equipes inscrites à ce jour :

↳ tournoi d'Auxerre : Piedalloues 1 et Piedalloues 2, Envol Rive Droite, Venoy, Les Bréandes 1, ACSRA ASC 1 et ACSRA ASC 2, Lindry, Avenir Martinot 1 (+ Les Bréandes 2 en attente du bulletin d'inscription)

↳ tournoi de Migennes : Villeblevin, Gron Véron, Avenir Martinot 2, La Celle-Saint-Cyr 1, La Celle-Saint-Cyr 2, Senan, Villeroy, La Selle-sur-le-Bied

Le nombre d'équipes par site n'étant pas atteint, les clubs ont la possibilité d'engager une 2ème équipe avant mercredi prochain dernier délai. Si aucune équipe supplémentaire ne s'inscrit, la commission s'adaptera et pourra proposer une formule « mini-championnat ».

Les équipes devront se présenter dès 8h30 afin de compléter leur fiche de composition et devront présenter les licences des joueurs. Le 1er match débutera à 9 h. **Le port de protège-tibias est obligatoire.** Une restauration sera mise à disposition.

Arbitrage : Cette journée sera comptabilisée au titre des 5 matches à officier durant la saison pour les arbitres officiels présents la journée complète.

Les membres de la commission devront être présents sur les sites dès 7h30, et les arbitres avant 8h afin de recevoir les consignes.

Répartition des tâches		
	Site d'Auxerre (responsable José VIÉ)	Site de Migennes (responsable Eric MASSÉ)
Table de marque	José VIÉ Christophe BONY	Raymond THILLOU Michel SZELAG
Buvette et restauration	Marie-Claude MOREAU Nicolas VAX Jean-Paul ANDRÉ Ludovic LEBLANC	Christine DELATOUR Nicolas LESCUREUX Christophe SYSLO Eric MASSÉ Antonio FONTES
Responsable de caisse	Marie-Claude MOREAU	Christophe SYSLO

Reports de matches

14 janvier 2024

Laroche 1 / Paron
Piedalloues Stade 1 / Laroche 2
Diges-Pourrain / ASOFA
Gâtinais en Bourgogne / La Celle-Saint-Cyr 1
Chemilly-sur-Yonne 2 / Rosoy 2
Saint-Clément / AFTA
Charny 1 / Neuvy-Sautour
Avenir Martinot 2 / Charny 2

3 mars 2024

Gron Véron / Espoir Club Auxerre
Villeroy / Laroche 1
Gâtinais en Bourgogne / Chéroy
La Celle-Saint-Cyr 1 / Diges-Pourrain
Laroche 2 / Fontaine-la-Gaillarde
Les Bréandes 2 / Rosoy 2
Senan FC / Cheny
Saint-Clément / Monéteau
Bazoches / Charny 1

17 mars 2024

Gâtinais en Bourgogne / Chemilly-sur-Yonne 1
Chemilly-sur-Yonne 2 / Chevannes
Lindry / Mailly-la-Ville
Neuvy-Sautour / Migennes

La Selle-sur-le-Bied / Laroche 2 (Coupe)
Laroche 1 / Villeroy (Coupe)
Seignelay / Les Bréandes 1 (Coupe)

31 mars 2024

Les Bréandes 1 / ACSRA ASC
ASOFA / Chemilly-sur-Yonne 1
Gâtinais en Bourgogne / Fontaine-la-Gaillarde
La Celle-Saint-Cyr 1 / Laroche 2
Migennes / Saint-Clément

28 avril 2024

Saint-Julien-du-Sault / Espoir Club Auxerre
Laroche 1 / ACSRA ASC
Villeblevin / Saint-Clément

Questions diverses

➤ Le match de rattrapage du 17/12/23 Saint-Clément / Monéteau n'a pas été joué jusqu'à son terme en raison du brouillard. La commission le reporte au 03/03/24.

➤ Match de coupe AFTA / Diges-Pourrain du 10/12/23 : suite à la réserve posée par le club de Diges-Pourrain et en raison de la gravité des faits relatés, le dossier est du ressort de la commission de discipline de 1ère instance et devra donc être géré par cette dernière. Le joueur Ekrem BUYUKLU est suspendu de toutes fonctions officielles, à titre conservatoire jusqu'à son audition.

➤ Match non joué Bazoches / Charny 1 du 19/11/23 : le club de Charny a contesté la décision prise par la commission lors de la réunion du 08/12/23, à savoir match perdu pour les 2 équipes, et a communiqué les divers mails échangés avec le club de Bazoches pour justifier son absence de déplacement.

Suite à ces nouveaux éléments, la commission décide de reporter le match au 03/03/24.

➤ La prochaine formation des candidats-arbitres aura lieu le samedi 9 mars 2024. Vous pouvez vous inscrire dès à présent via le lien accessible sur le site.

Date de la prochaine réunion : vendredi 2 février 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU